

COMPTE MINEUR - AUTORISATION

(ART. 388 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL)

(ANNEXE DE LA CONVENTION DE SERVICES)

REPRÉSENTANT LÉGAL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de jeune fille (si mariée) : _____

Adresse courrier : _____

Complément : _____

Lieu dit : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Date de naissance : _____ Dépt. de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Tél. Mobile : _____

Tél. Professionnel : _____

Tél. Domicile : _____

E-Mail : _____

Profession : _____

Domaine d'activité : _____

Intitulé du poste : _____

MINEUR TITULAIRE

Mon fils (pupille) Ma fille (pupille)

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de jeune fille (si mariée) : _____

Adresse courrier : _____

Complément : _____

Lieu dit : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Date de naissance : _____ Dépt. de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Le représentant légal autorise le mineur qu'il représente à ouvrir un compte dans les livres de la société Bourse Direct.

Le représentant légal pourrait exécuter les opérations de dépôts et retraits de fonds, virements, achats et ventes de titres.

Le représentant légal déclare renoncer par avance à toute contestation à l'égard de la société Bourse Direct du chef des opérations effectuées sur ce compte et la décharge expressément de toutes responsabilités.

Le représentant légal se porte fort de la ratification par le mineur, lorsqu'il aura atteint sa majorité, des opérations passées à son compte.

Le représentant légal certifie que le mineur n'est pas « Us Person » au sens de la législation américaine (résident fiscal US, de nationalité américaine ou titulaire d'une « Green Card »).

Le représentant légal reconnaît avoir pris connaissance de la convention de services et des conditions générales et s'engage expressément à ne pas initier d'opérations hors à la réglementation relative aux mineurs ou contraire à ses intérêts.

La présente autorisation est valable jusqu'à révocation expresse notifiée par lettre recommandée avec avis de réception à la société Bourse Direct.

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour autorisation »

Fait à _____
le _____

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL

2 PIÈCES D'IDENTITÉ :

• 1 Pièce d'identité principale **EN COURS DE VALIDITÉ** :

Une photocopie recto-verso d'une carte d'identité, d'un passeport (4 premières pages) ou d'une carte de résident.

• 1 Pièce d'identité secondaire **EN COURS DE VALIDITÉ** : (en complément de la pièce d'identité principale fournie)

Une photocopie recto-verso d'une carte d'identité, d'un passeport (4 premières pages), d'une carte de résident, d'un permis de conduire, d'un permis bateau, d'un livret de famille, d'une attestation de carte vitale ou d'une carte d'électeur.

1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS :

Justificatifs acceptés : facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe ou de fournisseur d'accès internet (facture de téléphone mobile non acceptée). Ce justificatif doit être à votre nom (nom et prénom).

Si vous êtes hébergé : fournir un justificatif de domicile au nom de la personne qui vous héberge, une photocopie recto-verso de sa pièce d'identité en cours de validité et une attestation d'hébergement.